

DL150136, DL150464, DL150471, DL150488



GU5.3

**VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS AVANT L'INSTALLATION
CONSERVEZ-EN UNE COPIE POUR L'UTILISATEUR OU LE TECHNICIEN DE MAINTENANCE
POUR TOUTE CONSULTATION ULTÉRIEURE.**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant de commencer l'installation, la maintenance, la mise en place ou le changement de lampe, vérifiez que l'alimentation est coupée au niveau du secteur, lisez attentivement cette notice et la conservez précieusement afin de vous y reporter aussi souvent que nécessaire.

L'appareil doit être installé par un professionnel suivant les règles de l'art (NFC 15-100).

INSTALLATION

- Choisissez la position du luminaire en veillant à observer les écartements illustrés en Fig. 1. selon la référence commandée. Faites attention aux solives, aux conduites d'eau et aux câbles électriques existants.
- Respectez le diamètre d'encastrement de **68mm Ø**
- **Ce luminaire est IP65 et peut être utilisé dans une salle d'eau (volume 1, 2 ou 3). NE PAS UTILISER DANS LE VOLUME 0.**
- **Pour les kits, installez le convertisseur dans le volume 3 ou hors zone.**

Raccordement électrique :

- Section du câble au primaire: 1,5mm².
- Raccordez le primaire à l'entrée du convertisseur
- Raccordez les câbles d'alimentation secteur au bornier tel qu'à la Fig.2

Mise en place :

- Séparez le pot d'encastrement noir de la collerette en appuyant sur les clips (Fig.3a).
- Placez la griffe sur le ressort comme sur l'image Fig.4
- Pose d'un convertisseur :
 - o Faux-plafond démontable: les convertisseurs doivent être fixés et installés sur des parties fixes des fauxplafonds
 - o Faux plafond non démontable : il est admis d'introduire un convertisseur sans le fixer à travers l'orifice du faux-plafond destiné à recevoir l'appareil d'éclairage.
- Faites coulisser les ressorts dans la découpe du plafond et poussez le pot d'encastrement vers le haut, dans l'ouverture. Vérifiez qu'il soit solidement fixé. Laissez la douille ou le clip de fixation accessible pour brancher la lampe.
- Insérez la lampe dans le support de la collerette prévu à cet effet. Alignez avec le verre (Fig.3b).
- Branchez la lampe. Assurez-vous que TOUTES les connexions électriques sont bien serrées, avant la mise sous tension, aucun brin ne devant être lâche (au primaire et/ou au secondaire).
- Insérez la collerette dans le pot d'encastrement noir placé dans le faux-plafond (Fig.3c).
- Mettez sous tension.

PRECAUTIONS

- Prévoir un espace d'aération minimum conformément aux schémas ci-dessus (Fig.1).
- Sur une même ligne, ne jamais installer des sources d'éclairages de nature différente (charges résistives ou inductives).
- Ne JAMAIS croiser les câbles du primaire et du secondaire.
- Ne pas recouvrir de matériau d'isolation (voir accessoire approprié non fourni si besoin, nous consulter). Ne pas installer à proximité de matériaux inflammables.
- Rappel : en cas d'utilisation d'un transformateur ferromagnétique, respecter les longueurs de câble maximum requises selon la NFC 15-100 ; la chute de tension entre le convertisseur et le point lumineux le plus éloigné ne doit pas être supérieure à 3% de la valeur nominale de l'installation.
- Nous consulter pour plus d'informations sur nos convertisseurs LED ou halogènes
- Mise en place et remplacement de la lampe : assurez-vous que le courant soit coupé avant toute intervention et laissez refroidir les lampes avant toute manipulation pour éviter le risque de brûlures.
- Veillez à installer le bon type de lampe et la bonne puissance.

Fig. 1 – Installation d'un encastré TBT (GU5,3 et module LED)

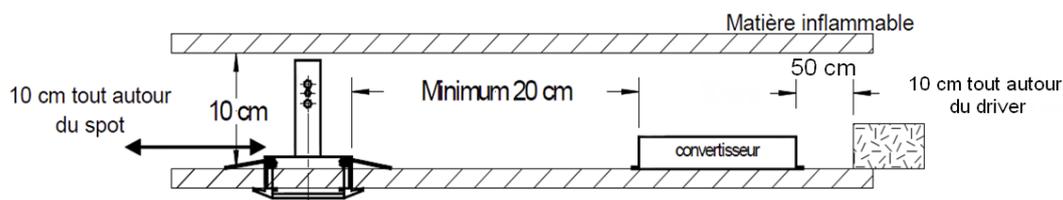


Fig. 2 – Raccordement électrique vers convertisseur (GU5,3 et Module LED)

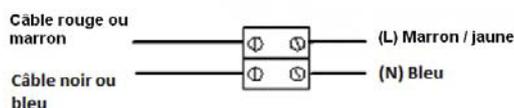


Fig. 3 – Mise en place de la lampe

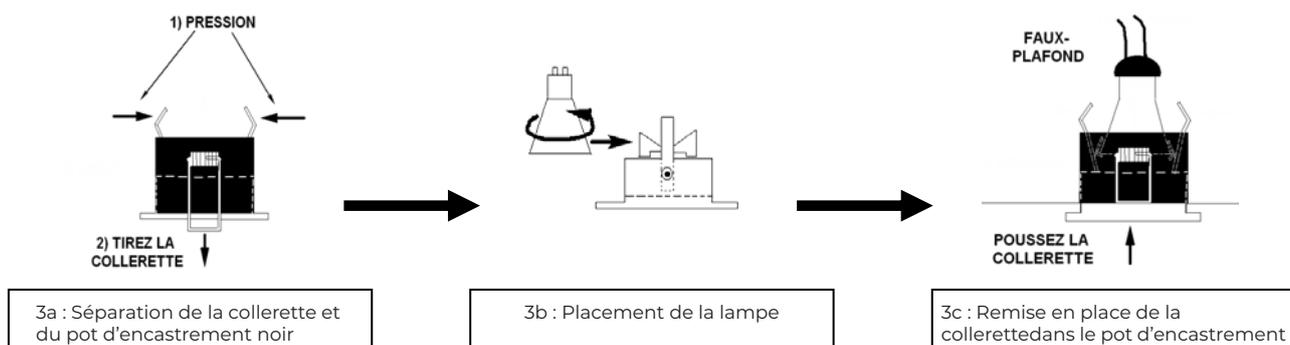
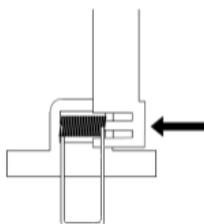


Fig. 4 – Fixation de la griffe



Protection environnementale (D.E.E.E.)

 Les Règlements relatifs aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) exigent que nos produits portant ce marquage (à gauche) ne soient pas jetés avec d'autres ordures ménagères ou déchets commerciaux. Afin de prévenir tout risque pour l'environnement ou la santé publique, veuillez ne pas jeter ce type de produits avec les autres déchets et le recycler de manière responsable auprès de vos installations locales. Veuillez-vous rapprocher des autorités compétentes, des centres de recyclage ou de votre distributeur pour des conseils concernant le recyclage de ces produits.

GARANTIE

La garantie n'est pas valable dans le cas d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise manipulation, de l'élimination de l'étiquette de traçabilité avec la date, de l'installation dans un environnement de travail inapproprié ou de l'installation ne suivant pas le règlement national en vigueur. Si ce produit s'avère défectueux durant la période de garantie, il sera remplacé gratuitement, cela est sujet à une installation correcte et le retour du produit défectueux. Switch Lite n'accepte aucune responsabilité pour tous les coûts d'installation liés au remplacement de ce produit. Cette garantie s'ajoute aux droits légaux dans votre pays.

SWITCH LITE DISTRIBUTION / Entrée Sud de Gonesse / 1 rue Jean Mermoz - Bât. B1 / 95500 Gonesse / France / www.switchlite.fr